

**FICHE DE MISSION
CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL
ARTS ET CULTURE et OUVERTURE à L'INTERNATIONAL**

PEDAGOGIE

- 1- Accompagner la mise en œuvre du socle commun de compétences, de connaissances et de culture**
 - Accompagner les équipes enseignantes dans la mise en œuvre de l'enseignement et l'éducation artistiques et culturels
 - Construire des parcours d'éducation artistique et culturelle progressifs, continus et organisés sur le cycle 1, 2 et 3
 - Participer et s'investir dans les groupes de travail ou d'action recherche pilotés par l'IEN missionné
- 2- Formation**
 - Concevoir et assurer des actions de formation en liaison avec les équipes de circonscription
 - Créer des parcours M@gistère en éducation artistique et culturelle (formation hybride)
 - Contribuer à la formation et à l'habilitation des différents intervenants extérieurs participant à l'action éducative de l'école dans le domaine des arts visuels

PARTENARIAT

- 1- Assurer la mise en œuvre et le suivi des dispositifs et des appels à projets premier et second degrés en lien avec la délégation académique à l'action culturelle**
- 2- Valoriser l'offre culturelle dans le département**
 - Mettre en relation les équipes enseignantes ou de circonscription avec les partenaires d'éducation artistique et culturelle (collectivités territoriales, structures culturelles, associations, artistes, manifestations)
 - Repérer des sites « phares » dans le département et cibler en parallèle les zones éloignées de ces points forts
- 3- Labelliser de nouveaux dispositifs**
 - Proposer et concevoir de nouveaux dispositifs culturels et artistiques en cohérence avec l'enseignement des arts et de la mise en œuvre du socle commun de compétences, de connaissances et de culture

COMMUNICATION ET INFORMATION

- 1- Promouvoir l'action culturelle**
 - Impulser, diffuser et mutualiser les expériences pédagogiques (productions d'élèves et pratiques de classes innovantes)
 - Aider au développement des relations entre les établissements scolaires et les partenaires culturels de proximité
- 2- Valoriser les documents DSDEN**
 - Créer des maquettes visuelles pour les documents de communication (dossier de presse, invitation événementielle, ...)
 - Rédiger des articles pour le site de la DSDEN
- 3- Ouverture à l'international** : Suivi et mise en œuvre des dossiers e-twinning / ERASMUS / Appariements entre établissements dans le cadre de projets de coopération éducative.